



(CHIFFRES CLEFS 2024)
Budget primitif - principal et annexes

Édito



Construire une ligne budgétaire équilibrée pour assurer nos prérogatives communautaires reste un exercice toujours plus difficile. Nous devons mettre en adéquation la gestion au quotidien de nos compétences et les besoins d'investissements pour dynamiser notre territoire et ainsi améliorer le quotidien des habitants tout en renforçant notre attractivité. Ces deux notions sont intimement liées et nos choix doivent bénéficier aux uns comme aux autres.

En 2024, cet exercice a une fois de plus nécessité un travail rigoureux avec l'ensemble de mes collègues élus et les techniciens de notre communauté d'agglomération. Il s'agissait d'être ambitieux tout en faisant des arbitrages souvent difficiles afin de définir notre plan pluriannuel d'investissement (PPI). Cet outil prospectif définit les projets prioritaires et les budgets associés. Il nous permet ainsi d'identifier les moyens budgétaires pour y parvenir sans obérer notre fonctionnement au quotidien.

Dans ce contexte et afin de garder une dynamique d'investissement pour le territoire, nous avons fait le choix, comme la loi de finance 2024 nous y autorise, d'augmenter la part de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires. Cette possibilité offre au territoire la marge financière nécessaire pour accueillir des équipements structurants pour un territoire à vivre à l'année.

La CARA s'est aussi engagée depuis plusieurs années dans la transition écologique et nos actions à venir en seront la traduction. Parmi celles-ci, un effort particulier est mené dans les domaines des déchets, de l'assainissement et la mise en œuvre des premiers travaux issus de la compétence GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations) mais aussi la continuité des travaux du schéma cyclable et l'accompagnement des particuliers pour la rénovation énergétique de leurs logements.

Toutes ces actions visent à faire de notre territoire, un lieu de vie pérenne et résilient face aux enjeux climatiques et environnementaux et nous projeter positivement vers un avenir durable. C'est le sens de ce budget et du projet de territoire que je mène avec l'ensemble des forces vives de Royan Atlantique.

Vincent BARRAUD
Président de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique

Présentation du territoire	4-5
Les recettes	6
Les taux de la fiscalité	7
Les effectifs de la CARA	8
Les budgets	9
Le tableau de bord de la dette	9
L'effort d'investissement	9
Budget principal et budgets annexes	9
Les dépenses	10-15

Les données budgétaires présentées dans ce document ne concernent que les opérations réelles.



La CARA en chiffres

33
communes

603 km²
superficie

85 271
habitants

141 hab / km²
densité

Nombre d'habitants en période estivale : environ **430 000**
soit une densité de **713 habitants / km²**.

Communes	Habitants	Superficie (km ²)	Densité (hab. / km ²)
Arces-sur-Gironde	730	22	33
Arvert	3 774	26	145
Barzan	464	8	58
Boutenac-Touvent	229	3	76
Breuillet	3 060	20	153
Brie-sous-Mortagne	243	7	34
Chaillevette	1 633	10	163
Chenac-Saint-Seurin-d'Uzet	584	20	29
Corme-Écluse	1 228	17	72
Cozes	2 161	17	127
Épargnes	902	23	39
Étaules	2 717	12	226
Floirac	427	16	26
Grézac	944	20	47
L'Éguille-sur-Seudre	898	5	179
La Tremblade - Ronce-les-Bains	4 436	69	64
Le Chay	817	12	68
Les Mathes - La Palmyre	2 179	34	64
Médis	3 036	23	132
Meschers-sur-Gironde	3 160	16	197
Mornac-sur-Seudre	865	10	86
Mortagne-sur-Gironde	913	19	48
Royan	19 029	19	1 001
Sablonceaux	1 404	22	64
Saint-Augustin	1 462	19	77
Saint-Georges-de-Didonne	5 170	11	470
Saint-Palais-sur-Mer	3 918	16	245
Saint-Romain-de-Benet	1 754	33	53
Saint-Sulpice-de-Royan	3 387	21	161
Saujon	7 183	18	399
Semussac	2 479	25	99
Talmon-sur-Gironde	89	4	22
Vaux-sur-Mer	3 996	6	666
Total	Habitants	Superficie	Densité
Agglomération	85 271	603	141

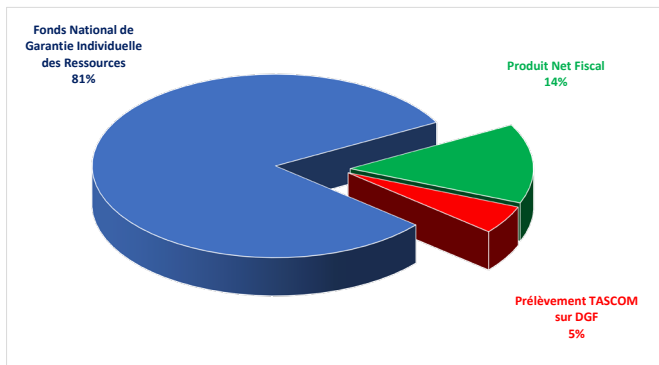
Recettes d'investissement :	60 866 555 €	39,11 %
Recettes de fonctionnement :	94 764 507 €	60,89 %
Total des recettes :	155 631 063 €	

Fiscalité	67 901 265 €
Produits taxe d'habitation, taxes foncières, cotisation foncière des entreprises	17 350 110 €
Fraction compensatoire TVA / taxe d'habitation résidences principales	14 749 492 €
Fraction compensatoire TVA / CVA	3 987 583 €
Taxe additionnelle sur les surfaces commerciales	1 600 000 €
Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux	420 000 €
Allocations compensatrices	608 000 €
Attributions de compensation perçues	1 678 740 €
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	19 463 544 €
Versement transport	2 600 000 €
Taxe de séjour	3 050 000 €
Prélèvement sur le produit des jeux de paris hippiques	9 500 €
Taxe GEMAPI	2 384 296 €
Dotation globale de fonctionnement	8 605 868 €
Produits, redevances	8 448 910 €
Redevances assainissement collectif	4 615 000 €
Service public d'assainissement non collectif	43 300 €
Raccordement réseau assainissement collectif	600 000 €
Déchets - Redevances professionnelles	2 700 000 €
Recettes jeux musicaux (droits d'entrée, vente)	72 000 €
Recettes maison des douanes (droits d'entrée, vente)	44 500 €
Redevances aires gens du voyage	20 000 €
Inscriptions animations CARA (remontée de la Seudre, Fête du vélo, équiodée)	16 300 €
Panneaux photovoltaïques : vente électricité	49 800 €
Redevance délégataire service transport	288 010 €
Subventions et participations	8 259 767 €
Participation au réseau secondaire (transport scolaire)	2 360 000 €
Soutien à la collecte sélective	1 800 000 €
Reprise matériaux collecte sélective / apport volontaire	711 800 €
Aires gens du voyage	50 000 €
Espaces naturels sensibles	58 789 €
Relais d'accueil petite enfance	163 091 €
Animation LEADER	20 000 €
Zone Natura 2000	58 878 €
Croissance bleue	16 800 €
Plateforme énergie	85 000 €
Subventions d'équipement	2 807 633 €
Autres participations	127 776 €
Récupération TVA	2 180 000 €
Ecritures de transferts entre budgets	3 385 475 €
Remboursement sur rémunération du personnel	206 980 €
Loyers, redevances ODP	755 505 €
Emprunts d'équilibre	53 547 549 €
Cessions d'actifs	2 317 073 €
Autres recettes	22 670 €
Total général	155 631 063 €

Zoom sur la fiscalité 2023 des communautés d'agglomérations	Taux CARA (inchangés depuis 2017)	Taux moyens en Charente maritime	Taux moyens en Nouvelle Aquitaine	Taux moyens nationaux Communautés d'Agglomérations
Taxe d'habitation	8,12%	8,12%	9,04%	9,08%
Taxe sur le foncier bâti	0,90%	1,41%	2,55%	2,60%
Taxe sur le foncier non bâti	2,44%	3,06%	5,88%	5,17%
Cotisation foncière des entreprises	23,85%	25,42%	28,15%	26,99%

Les taux pratiqués par la CARA restent modérés à l'aune des taux pratiqués par les communautés d'agglomérations de l'ensemble du territoire national.

Répartition du produit fiscal perçu sur le territoire de la CARA - budget principal 2024



Fonds national de garantie individuelle des ressources :

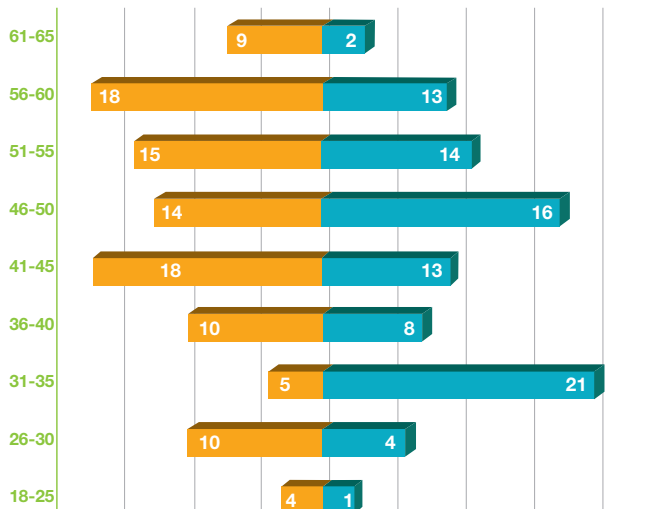
il s'agit d'un mécanisme de redistribution des ressources entièrement alimenté par les collectivités locales et les groupements « gagnants » à la suite de la réforme de la taxe professionnelle en 2010.

Dotation globale de fonctionnement (DGF) :

principale dotation de fonctionnement de l'État aux collectivités territoriales. Depuis 2011, suite à la réforme de la fiscalité locale au transfert du produit de la Taxe Additionnelle sur les Surfaces Commerciales aux EPCI, cette dotation est minorée du montant de la TASCOM perçu sur le territoire de la CARA en 2010.



Pyramide des âges au 21 novembre 2023



Budget principal	67 084 658 €
Budgets annexes	88 546 405 €
Assainissement	46 003 935 €
Gestion des déchets	28 074 533 €
Transport	8 578 920 €
Hippodrome Royan Atlantique	228 280 €
Panneaux photovoltaïques sur patrimoine bâti	49 810 €
GEMAPI	2 434 527 €
Gestion de Eaux Pluviales Urbaines	3 030 280 €
Pôle de transformation	66 120 €
Bâtiments économiques	5 000 €
ZAE Aéronautique (Médis)	75 000 €

Le tableau de bord de la dette

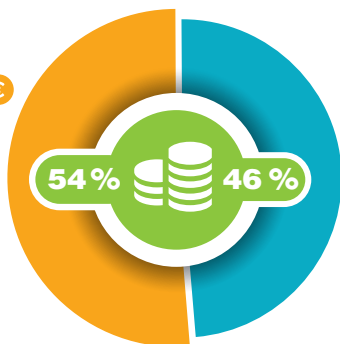
Capital restant dû au 31/12/2023 :	16 570 242 €
Taux moyen :	1,30%
Structure :	94 % Taux fixes / 6 % Taux variables
Capacité de désendettement :	1,05 année
<i>(au 31/12/2022 derniers comptes arrêtés)</i>	

La dette de la CARA est sécurisée à 100 %

L'effort d'investissement

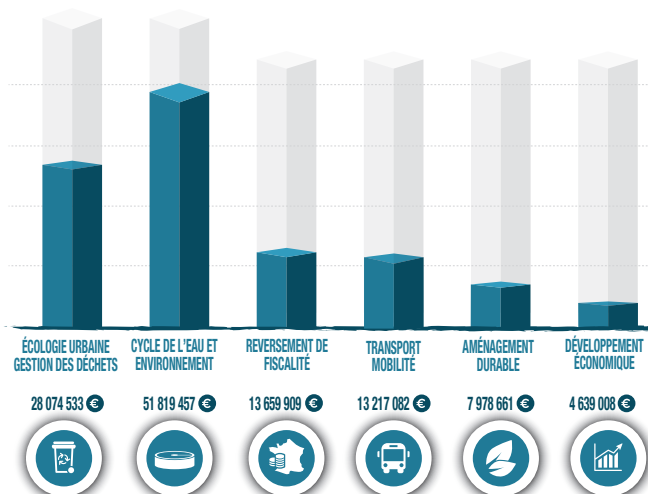
Travaux en maîtrise d'ouvrage directe	64 808 727 €
Subventions d'équipement versées	5 225 901 €
Avance de trésorerie	34 300 €
Remboursement capital dette	1 485 745 €
Autres	607 250 €
Total	72 161 923 €

DÉPENSES
de fonctionnement
83 469 140 €

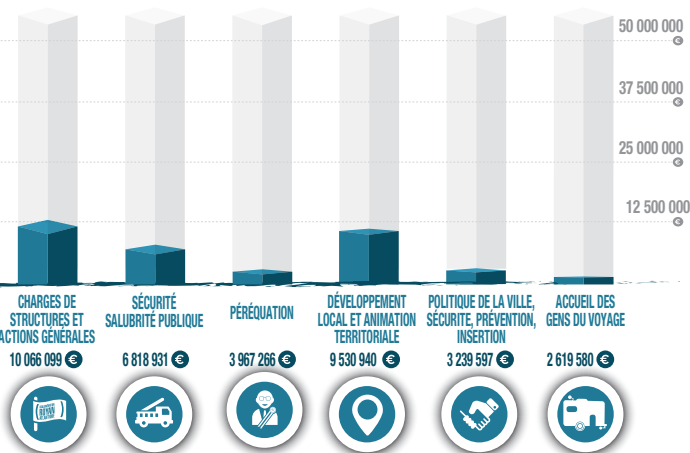


DÉPENSES
d'investissement
72 161 923 €

DÉPENSES
total général
155 631 063 €



Écologie urbaine gestion des déchets	28 074 533 €
Cycle de l'eau et environnement	51 819 457 €
Reversement de fiscalité	13 659 909 €
Transport mobilité	13 217 082 €
Aménagement durable	7 978 661 €
Développement économique	4 639 008 €
Charges de structure et actions générales	10 066 099 €
Sécurité salubrité publique	6 818 931 €
Péréquation	3 967 266 €
Développement et animation territoriale	9 530 940 €
Politique de la ville sécurité prévention insertion	3 239 597 €
Accueil des gens du voyage	2 619 580 €
Total général	155 631 063 €



Écologie urbaine gestion des déchets	28 074 533 €
Apport volontaire	7 298 270 €
Collecte en porte à porte	8 362 800 €
Traitement	11 882 793 €
Gestion administrative	530 670 €
Cycle de l'eau, environnement	51 819 457 €
Assainissement des eaux usées	46 003 935 €
Gestion des Eaux Pluviales Urbaines	3 130 260 €
GEMAPI	2 434 527 €
Environnement terrestre et maritime	250 735 €
Transport mobilité	13 217 082 €
Déplacement intermodalité	4 638 162 €
Transport mobilité urbaine	8 578 920 €
Sécurité salubrité publique	6 818 931 €
Contribution SDIS	3 770 411 €
Lutte contre les nuisibles	177 800 €
Schéma directeur de défense incendie	120 000 €
Sécurité des zones de baignade	2 419 220 €
Autres dépenses	331 500 €

Développement économique	4 639 008 €
Bâtiments économiques	66 120 €
Développement agricole, ostréicole, ruralité	315 530 €
Développement économique	2 984 250 €
Zones d'activités économiques	1 273 108 €

Politique de la ville, sécurité, prévention, insertion	3 239 597 €
Action sociale	996 987 €
Politique de la ville	1 370 880 €
Relais d'accueil petite enfance	871 730 €

Développement et animation territoriale	9 530 940 €
Actions culturelles	1 094 940 €
Activités de pleine nature	371 980 €
Animations territoriales	347 228 €
Equipements aquatiques	500 000 €
Hippodrome Royan Atlantique	228 280 €
Nautisme	751 220 €
Tourisme	6 237 292 €

Accueil des gens du voyage	2 619 580 €
Aires d'accueil	1 794 400 €
Aires de passage et de grands rassemblements	510 900 €
Terrains familiaux	10 000 €
Autres dépenses	304 280 €



Aménagement durable	7 978 661 €
Aménagement de l'espace communautaire	3 376 640 €
Habitat / logement	3 972 051 €
Panneaux photovoltaïques	49 810 €
Territoire durable	580 160 €



Communauté d'Agglomération Royan Atlantique

107, avenue de Rochefort - 17201 Royan cedex

Tél : 05 46 22 19 20

contact@agglo-royan.fr

www.agglo-royan.fr

